

Avec Bruno LE MAIRE

BERCY pour ce moment ?



*Surprise : si Agnès Pannier-Runacher devait présider la conférence, c'est finalement Bruno Le Maire qui s'en est chargé ! Si le ton changeait (en bien) par rapport à une bonne partie du gouvernement (ce n'est pas dur), sur le fond difficile d'être convaincu-e-s. **Solidaires Finances** avait envoyé des questions (cf. page3) auxquelles le Ministre n'a pas répondu. Principale avancée : une reconnaissance du mauvais fonctionnement de la DGCCRF dans le cadre de l'interministérialité.*

Pour **Solidaires Finances**, une audio conférence en présence du Ministre de l'Économie était indispensable pour tout un ensemble de décisions relevant d'arbitrages politiques, dans un contexte de politique gouvernementale pour le moins fluctuante.

C'était également l'occasion de dénoncer l'ordonnance « congés », de demander l'abandon pur et simple des réformes liées à l'organisation territoriale de l'État (mise en place des Secrétariats Généraux Communs (SGC) et le report de la mise en place du Centre national de Réponse au Public (CNRP) à la DGCCRF qui est prévu le 1^{er} octobre) la démarche ergonomique ayant été repoussée en raison du confinement.

Solidaires a réitéré sa demande de sortie de la DGCCRF de l'interministérialité, soulignant les difficultés posées de manière exacerbée pendant le confinement : difficultés opérationnelles, notamment en matière de télétravail (manque d'ordinateurs, problèmes d'accès aux applications et à la documentation), chaîne de commandement embourbée dans les méandres hiérarchiques, directives et instructions qui arrivent (ou pas d'ailleurs) avec délai,... , et pas de remontée de chiffres sur la situation des collègues CCRF en DDI et en DIRECCTE-DIECCTE.

« J'estime que le travail a été remarquablement fait par tous les agents du ministère »

Bruno Le Maire a commencé son intervention en ayant un mot pour les personnes touchées par le Covid-19. Il a également félicité les personnels pour l'excellence de leur travail et souligné la qualité de la réponse économique de l'État.

Toujours dans le côté « calinothérapie », il a insisté sur les difficultés occasionnées par le télétravail (il y est revenu plusieurs fois) et plus généralement sur le confinement. Il a même pris soin de revenir sur l'importance du rôle exercé par chacune des directions de son ministère...

Et puis.... et puis on est rentré dans le dur, quand la phase de déconfinement a été abordée : pour Bruno Le Maire, les conséquences économiques et sociales du confinement seraient plus redoutables que l'épidémie elle-même.

Paroles, paroles ?

Concrètement, comment devrait se traduire le déconfinement progressif à Bercy ?

- **Le télétravail doit être privilégié** autant que possible, au moins dans les premières semaines de déconfinement afin d'éviter l'engorgement des services, mais aussi des transports, crèches, écoles, etc. « *Je souhaite qu'on puisse le développer* » a même précisé Bruno Le Maire, donnant le chiffre de 2% de déploiement supplémentaire par mois à l'avenir. Une réflexion devra être menée sur le management à distance : l'épidémie risquant de durer, il faudra développer le sujet du télétravail dans la durée...
- **Les locaux doivent être adaptés** : marquages au sol, mise en place si nécessaire de protections en plexiglas, renforcement du nettoyage... Une visite est prévue demain à Bercy pour s'assurer de la mise en place de ces mesures.

- **Pour les masques**, « *sujet compliqué* », dicit le Ministre, qui a reconnu que le pays avait manqué de masques, « *c'est une réalité* », et « *qu'il n'y en a pas pour tout le monde* ». Cependant, pour lui, ne **doivent en bénéficier que celles et ceux qui sont en contact avec le public** pour les besoins liés à l'organisation du service et en priorité les enquêteurs et enquêtrices de la DGCCRF et de l'INSEE. **Pour les autres (comprendre : en présentiel sans contact avec le public) : les personnels doivent s'équiper eux-mêmes pour les transports ou dans les bureaux.**

Pour **Solidaires Finances** :

- Des consignes claires doivent être données pour la sortie du confinement, en particulier en direction des collègues relevant des DDI et des DIRECCTE-DIECCTE pour garantir une application uniforme sur l'ensemble du territoire.
- Le télétravail doit être la règle quand il est possible et doit être facilité pour des postes comme les secrétariats ou le Centre National d'Appel de la DGCCRF.
- Les mesures de protection des collègues doivent s'appliquer, y compris dans les transports. C'est à l'État-employeur de fournir les masques pour les trajets domicile-travail.
Encore une fois, la politique gouvernementale n'est pas dictée par les besoins en termes de santé publique. En l'espèce, nécessité fait loi !

Solidaires Finances a dénoncé la dichotomie dans le discours du Ministre entre les remerciements généreusement octroyés aux collègues pour leur action pendant l'épidémie et l'absence de retombées concrètes, si ce n'est l'ordonnance sur les congés intervenue un mois après le début du confinement et qui constitue de facto une sanction à l'égard des collègues.

Bruno le Maire a réfuté le terme de sanction, parlant lui de mesures d'organisation du service. Quant aux congés imposés pour les collègues en télétravail, il a précisé n'avoir donné aucune consigne sur le sujet, « *une possibilité et non une obligation* », renvoyant à la responsabilité des chefs de service...

Bruno Le Maire s'est également fait le chantre des consignes gouvernementales sur la reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle, reconnaissance admise uniquement pour les professionnels de santé. Il a affirmé que les employeurs n'ont en l'espèce qu'une « *obligation de moyens* ».

Pour **Solidaires Finances**, il s'agit d'une échappatoire bien pratique, par laquelle le gouvernement entend éluder ses responsabilités en tant qu'employeur comme il les élude en matière politique ou sociale depuis le début de la crise.

Enfin, et il s'agit là d'une avance significative du Ministre, Bruno Le Maire a déclaré n'être pas satisfait de l'organisation actuelle de la DGCCRF et entend saisir l'opportunité qu'offrira la sortie de crise pour rouvrir le débat sur l'interministérialité. Pour lui, il faudra reprendre le travail de clarification de l'organisation de la chaîne de commandement.

Pour **Solidaires Finances** la réponse à cette problématique est simple : sortie de l'interministérialité et retour à une administration de plein exercice...

Enfin le Ministre a déclaré qu'il allait écrire à la chancellerie pour que le suivi des PV de la DGCCRF soit assuré... Clôturant ainsi la (très courte) liste des points abordés.

Bruno Le Maire devrait tenir une nouvelle audio-conférence « dans les prochaines semaines »...en présentiel !
Drôle de conclusion, après avoir insisté sur le rôle essentiel du télétravail, un nouvel exemple d'ambiguïté de la communication gouvernementale sur le sujet ?



Les questions posées par Solidaires Finances

- **POINT DE SITUATION**

Solidaires Finances renouvelle, comme depuis le début du confinement, la demande d'un état des lieux concernant les personnels DGCCRF dans les DDI et les DIRECCTE.

Le manque de transparence des secrétariats généraux des ministères de l'Intérieur et des affaires sociales démontrent une fois de plus l'échec de l'interministérialité.

Solidaires Finances demande donc, une nouvelle fois, que les conséquences soient tirées de cette période désastreuse d'un traitement disparate de l'ensemble de la CCRF tant pour l'exercice des missions que pour la gestion des personnels et les mesures de protection et de sécurité.

Les administrations sont en train de travailler sur leur Plan de Reprise d'Activité, **Solidaires Finances** demande à ce que ces PRA soient présentés au Comité Technique pour avis.

- **MESURES DE PROTECTION**

Pour **Solidaires Finances**, la santé et la sécurité de nos collègues, comme de nos concitoyen-nes, doivent être les priorités de l'action publique.

Solidaires Finances demande donc des consignes claires pour l'après 11 mai, et exige que le télétravail demeure massif et reste la règle pour les personnels du ministère de l'Economie, à chaque fois que cela est possible –notamment en centre d'appel- et même en mode dégradé. La politique gouvernementale est totalement incompréhensible et pousse de facto à un déconfinement dangereux... Il est également nécessaire de préciser dès à présent quelles catégories de personnels ne pourront exercer en présentiel et qui bénéficiera d'autorisation d'absence de droit.

Pour les collègues devant assurer des contrôles physiques ou devant exercer leurs missions en présentiel, **Solidaires Finances** revendique que l'ensemble des matériels de protection soient fournis par l'Administration, y compris pendant le trajet domicile-travail.

Solidaires Finances revendique que les DUERP soient mis à jour afin que le risque Covid-19 y soit inscrit, et que l'ensemble des mesures à prendre soient examinées pour supprimer ce risque dans le cadre du travail. Il est également nécessaire que l'imputabilité au service soit reconnue pour celle et ceux ayant contracté la maladie dans le cadre du travail.

Solidaires Finances demande enfin que les plans de reprise d'activité (PRA) soient examinés par les comités techniques compétents avant leur mise en oeuvre.

- **METIER**

Pour **Solidaires Finances**, la sécurité des collègues doit être assurée par la mise à disposition de matériels de protection comme cela a été souligné précédemment, mais aussi pour celles et ceux réalisant des contrôles physiques, en **effectuant ces contrôles à deux**. En effet, il est légitime de penser que les professionnels contrôlés puissent être particulièrement tendus, voire récalcitrants, en la période.

Par ailleurs, concernant les contrôles exercés par la DGCCRF, pouvez-vous clarifier les contrôles qui vont être réalisés par la DGCCRF ?

Solidaires regrette qu'une fois de plus l'information des personnels et des organisations syndicales se fassent par voie de presse, avec un festival de contresens et d'approximation comme par exemple, une confusion hallucinante entre la DGCCRF et l'Autorité de la concurrence.

Toujours concernant les masques, **Solidaires** souhaite revenir sur la question des suites à donner aux contrôles. La DGCCRF doit donner des instructions claires sur l'harmonisation des suites concernant les masques « alternatifs » qui peuvent être vendus dans certains commerces, ou sur les confections artisanales, soit disant fabriqué selon la norme AFNOR, qui sont en vente sur internet, où l'ont été à une période où les masques étaient introuvables dans le commerce.

Maintenant que le commerce est en mesure de commercialiser des masques, les pouvoirs publics vont commencer à sanctionner celles et ceux qu'on appelait, non sans condescendance, les « petites mains », qui palliaient à la défaillance des pouvoirs publics. **Solidaires Finances** rappelle que lors de la précédente audio conférence en votre présence, vous nous aviez longuement expliqué que les masques étaient non seulement inutiles, mais dangereux...

Quand les masques se sont avérés indispensables, il a fallu compter sur la mobilisation des bonnes volontés, et maintenant que le commerce peut faire son profit, quelle attitude adopter face à celles et ceux (et surtout celles) dont le gouvernement louait le dévouement encore la semaine dernière ?

Aussi, cette politique des suites doit être cohérente avec la mansuétude dont bénéficient les opérateurs

professionnels, bénéficiant d'allègements afin de pouvoir mettre sur le marché des masques ne respectant pas l'ensemble des prescriptions des pouvoirs publics en matière d'information du consommateur, notamment en ce qui concerne les modalités d'information sur les consignes d'utilisation des masques.

Les consignes diffusées par la DGCCRF dans la note à l'attention des professionnels commercialisant des masques « grand public » et de type chirurgical dans le contexte de la crise sanitaire, prévoient de tels allègements pour, est-il précisé, que « leur distribution ne soit pas entravée ». Mais à quel prix ?

Quand on lit qu'à la demande de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, la DGCCRF lancera dans les prochains jours plusieurs enquêtes sur le territoire national et Internet pour garantir à chacun un accès à des masques de qualité à des prix raisonnables, et quand on connaît la flambée des prix en l'espèce, qu'en déduisent nos concitoyen-nes, sinon que l'administration « couvre » la spéculation et les profiteurs ?

Et que va-t-il être fait pour la flambée des prix des vitres en plexiglas, dont de nombreux professionnels vont avoir besoin pour permettre la réouverture de leurs commerces, de leurs entreprises ? Concrètement, qu'est-ce qu'un « profiteur de guerre » ? **Bref, quelle est la finalité de l'action publique ?**

La DGCCRF a besoin de directives claires de la part des ministres, par conséquent claires doivent être les directives données aux préfets et aux directeurs locaux. Les agentes et agents attendent que vous donniez des directives pour des contrôles à 2, des directives sur l'application des réglementations ou sur la sécurité. Ainsi, une application uniforme sur l'ensemble du territoire et pour l'ensemble des personnels pourra être effectuée.

Solidaires attire enfin votre attention sur les missions du Service Commun des Laboratoires (SCL), et demande que soient précisées celles qu'il va assurer dans les mois qui viennent.

En effet, la réorientation des missions de ses deux administrations de rattachement, la DGDDI et la DGCCRF, ainsi que l'absence de prélèvements pour la quasi-totalité des contrôles actuellement réalisés, tend à diminuer ses activités.

Pour **Solidaires**, il est nécessaire de réaffirmer le caractère indispensable des missions exercées par le SCL, et de ne pas pénaliser nos collègues des laboratoires dont la charge de travail, très peu « télétravaillables », diminue drastiquement pendant la période.

● **PERSONNEL - MATERIEL**

Solidaires dénonce la publication de l'ordonnance n°2020-430 du 15 avril 2020 relative à la prise de jours de réduction du temps de travail ou de congés dans la fonction publique de l'État et la fonction publique territoriale au titre de la période d'urgence sanitaire, et cette façon plus générale qu'a le gouvernement de changer les règles rétroactivement et selon son bon vouloir et ses intérêts...

Solidaires exige également l'abandon des réformes et restructurations en cours :

- mise en place des secrétariats généraux communs (SGC) dans les DDI, simplement repoussée d'un an, et dont on ne peut que se féliciter pour les services qu'elle n'ait pas déjà été mise en place ;
- annonce de la fermeture d'un laboratoire du SCL, dont la localisation du site sacrifié devait être communiquée avant l'été.

En outre, **Solidaires** demande le report du lancement du Centre National de Réponse au Public (CNRP) de la DGCCRF, alors que la démarche ergonomique à laquelle participent le Pôle Ergonomie de Bercy et l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) ne peut se mettre en place normalement en raison des mesures imposées par l'état d'urgence sanitaire.

Les circonstances exceptionnelles doivent amener à prendre des décisions exceptionnelles qui ne se fassent pas uniquement au détriment des personnels. C'est pourquoi SOLIDAIRES demande à ce qu'il n'y ait pas de report généralisé de titularisation, eu égard aux nombreuses difficultés générées (perte de l'indemnité de stage, problème de garde d'enfant avec la rentrée, perturbation du cursus de la promotion suivante, ...). Pour les stagiaires de la DGCCRF **Solidaires** considère que la période de stage n'a pas été suffisamment raccourcie pour imposer une prolongation.

De manière générale, **Solidaires** tient à attirer l'attention des ministres sur les conditions de travail très dégradées rencontrées par de nombreux collègues en DDI et DIRECCTE. Au manque de matériel informatique adapté, s'ajoutent les difficultés d'accéder aux applications et à la documentation pour les collègues en DDI ou en DIRECCTE. A titre d'exemple, a-t-on les chiffres du nombre d'agents CCRF en capacité de se connecter à l'intranet CCRF ? Ceci sans parler des conditions de connexion à internet...

Pour Solidaires, il est urgent de sortir de cette interministérialité pour regagner en efficacité et en capacité opérationnelle !